



Paris et Amsterdam concluent un accord inédit d'échange de startups

Suite à la visite du couple royal des Pays-Bas, Paris et Amsterdam viennent de conclure un accord inédit d'échange de startups. Il va permettre aux entrepreneurs de ces métropoles d'accéder aux opportunités d'affaires ou de partenariats de la ville partenaire, sur des secteurs d'activité ciblés.

Vendredi dernier, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a accueilli à l'Hôtel de Ville leurs Majestés le Roi et la Reine des Pays-Bas. Ils ont échangé pendant plus d'une heure sur les liens que Paris entretient avec les villes néerlandaises, notamment en matière de mobilité douce, de culture et de vivre ensemble.

Ce temps fut aussi l'occasion de parler de l'attractivité économique et des écosystèmes de l'innovation de Paris et d'Amsterdam. A l'initiative des agences Paris&Co et StartupAmsterdam, une délégation de 16 startups néerlandaises a pu visiter le Cargo (19e), plus grand incubateur d'Europe, inauguré quelques jours plus tôt par la Maire de Paris.

A la suite de cette rencontre, Paris et Amsterdam ont décidé de conclure un partenariat visant à développer la circulation de start-up innovantes entre les deux villes. Il vient désormais d'être signé par Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris, et son homologue amstellodamoise, Kajsa Ollongren.

Cet accord inédit a pour objectif de permettre aux startups de découvrir des opportunités d'affaires ou de partenariats dans la ville hôte, sur des secteurs d'activité ciblés : les technologies de l'information et de la communication, la santé numérique, la smart city, la travel tech, le fooding et le sport.

Il prendra par exemple la forme de bootcamps, programmes de développement et d'intégration accélérés, ou d'immersions plus longues dans les écosystèmes de Paris et d'Amsterdam. Il sera mis en œuvre par les deux agences Paris&Co et StartupAmsterdam, qui se sont engagées à mettre à disposition des postes de travail et à ouvrir leurs réseaux respectifs aux entreprises innovantes intéressées.

« Je suis heureux qu'Amsterdam, avec qui Paris entretient des liens forts d'amitié, ait accepté de conclure cet accord. Après les partenariats signés ces derniers mois avec New-York et Montréal,

Paris continue à renforcer ses liens avec les villes-monde sur le sujet essentiel de l'attractivité économique », souligne Jean-Louis Missika, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'architecture, de l'urbanisme, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité.

« Ces dispositifs sont essentiels pour soutenir le développement à l'international des entrepreneurs parisiens et français. C'est aussi un gage d'ouverture de Paris, qui se veut une véritable terre d'accueil de l'innovation et s'est fixée pour objectif de compter 30% de startups étrangères dans ses incubateurs d'ici 2020 », ajoute l' élu.

Contact presse : Simon Le Boulaire / presse@paris.fr / 01 42 76 49 61